1re Année. — N° 5 | Le Numéro : 5 Centimes | Samedi 29 Septembre 1883

LE PETIT ALPIN

Journal Politique et Littéraire, Paraissant le Samedi

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR
Aug. TURIN

ABONNEMENTS
Basses-Alpes et Départements limitrophes... Un An 5 fr.
Autres Départements : le port en sus.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET D'ANNONCES
DIGNE : Boulevard Gassendi, 53 ; — SISTERON : Rue de l'Horloge, 12

Adresser toutes les communications au Directeur, à Sisteron

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

RÉDACTEUR EN CHEF
Aug. THOMAS
PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA PRESSE MARSEILLAISE

ANNONCES
Commerciales : 35 c. la ligne. — Réclames : 50 c. la ligne
Les Annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, rue du Bausset, 4 ; et à Paris, chez MM. AUDBOURG & Cie, place de la Bourse, 10.

LA SEMAINE POLITIQUE

Le roi d'Espagne fait l'objet de la discussion générale. Son arrivée à Paris, qui est annoncée pour aujourd'hui, donne lieu à des commentaires nombreux. Nous croyons bien faire en reproduisant ici un remarquable article du journal *Le Temps*, qui a été transmis en Espagne par le télégraphe, et que reproduisent tous les journaux espagnols. Il a le mérite de l'actualité, mais surtout celui de reproduire le sentiment de tous les Français :

Il ne faudrait pourtant pas perdre le sentiment de la réalité des choses et faire le jeu de la diplomatie allemande, en s'imaginant obéir aux inspirations du plus pur patriotisme. C'est ce que quelques journaux intransigeants nous semblent en train de faire à propos de la prochaine visite du roi d'Espagne à Paris. La gracieuseté dont l'empereur d'Allemagne a cru devoir honorer Alphonse XII en le nommant colonel honoraire d'un régiment de hulans slesvig-holsteinois, qui tient garnison à Strasbourg, est bien faite, sans nul doute, pour nous impressionner désagréablement et réveiller chez nous de douloureux souvenirs. Mais prenez-y garde : n'est-ce pas pour cela qu'elle a été calculée ? Il est évident qu'outre le plaisir délicat de faire ainsi sanctionner moralement par le roi d'Espagne les deux dernières conquêtes de la Prusse, l'empereur et son grand ministre y trouvaient encore un heureux moyen de lui préparer en France une réception assez froide et de faire sceller ainsi peut-être l'alliance hispano-allemande par ceux-là mêmes contre lesquels, dans leur pensée, elle est sans doute dirigée.

La victime, en tout ceci, ce n'est pas nous : c'est le roi d'Espagne lui-même, qui s'est laissé mettre ainsi, malgré lui sans doute, dans une si délicate position. Il ne se peut pas qu'il ne se soit aperçu du rôle qu'on lui faisait jouer ; il a même pu s'en plaindre intérieurement. Mais le moyen de se dérober à des honneurs qu'on a paru mettre tant d'empressement à rechercher et de refuser des politesses qui sont la monnaie courante de ces rencontres de souverains ? Lorsqu'on se met entre les mains de plus fort que soi, on est mené presque toujours où l'on ne voudrait pas aller ; il faut payer l'amitié que l'on recherche par une part de sa liberté et cacher sous des sourires l'humiliation même qu'on peut ressentir. Mais, encore une fois, cela regarde le roi d'Espagne et l'Espagne elle-même plus que la France, dont l'attitude politique ne saurait dépendre de pareils incidents.

Nous ne parlons pas de nos sentiments ; ces sentiments restent dans notre cœur et personne n'a le droit de nous en demander compte ni de s'en offenser. Nous parlons de la conduite dont les lois de l'hospitalité, encore plus que la sagesse, nous font un devoir. Si le roi d'Espagne n'a su ni prévoir ni éviter les embarras que son voyage en Allemagne devaient lui créer, cela ne saurait nous empêcher de reconnaître que l'idée de s'arrêter à Paris, d'y faire une visite officielle au gouvernement de la République et à son chef, est de sa part une prévenance et une marque de bon vouloir. Rien ne le forçait à cette visite que le désir de manifester son intention de vivre en paix et en bonne relations avec la République française. Nous n'avons donc aucun motif de mettre en doute la sincérité de cette intention, et rien ne peut ni ne doit nous empêcher d'y répondre en restant dans la mesure et les convenances que nous imposent notre dignité et notre réputation de courtoisie.

Entre l'Espagne et la France, non seulement il n'y a pas antipathie, mais il n'y a ni sujets de querelle, ni mauvais souvenirs, ni rien qui puisse troubler des rapports jusqu'ici excellents. Le seul danger pourrait venir de la velléité de l'un ou l'autre de ces peuples de s'immiscer dans les querelles intérieures de son voisin. Il est clair que la France républicaine n'a pas plus le droit d'épouser la cause des républicains espagnols que l'Espagne monarchique d'appuyer le parti royaliste en France. Le respect le plus élémentaire des droits de chaque nation suffit à prévenir de tels écarts, et la vérité c'est que, ni d'un côté des Pyrénées ni de l'autre, personne n'est tenté de se mêler à des affaires qui ne sont pas les siennes. Nous n'avons donc ni à flatter le roi d'Espagne ni à le froisser ; car nous n'avons pas à rechercher son alliance et ne voulons pas davantage compromettre nos bonnes relations avec un peuple voisin et ami. La paix existe, et, pour la maintenir et la consolider, il suffit que nous répondions simplement à une marque de déférence par une déférence égale.

Plus nous persévèrerons dans cette conduite à la fois prudente et digne, plus apparaîtra superflue et onéreuse tout ensemble cette recherche de l'alliance allemande qui semble avoir séduit le jeune roi d'Espagne et ses conseillers actuels. Elle ne saurait lui servir en rien au dehors, en effet, puisqu'il est chimérique de penser que l'Espagne puisse être menacée par la France et qu'on ne voit absolument pas de quel autre danger la protection de l'Allemagne pourrait la garantir. Lui sera-t-elle plus utile au dedans pour triompher de ses adversaires politiques et sortir des embarras où le conflit des partis rivaux ou hostiles mettent la monarchie ? A-t-on compté pour implanter définitivement celle-ci de l'autre côté des Pyrénées sur le prestige d'une alliance aussi puissante et d'une amitié aussi glorieuse que celle de l'Allemagne ?

Ou nous connaissons mal le caractère espagnol, ou les conseillers du jeune roi pourraient bien avoir fait un faux calcul. C'est toujours une mauvaise recommandation auprès d'un pays fier que celle de l'étranger. Nous ignorons si l'alliance allemande a été jamais populaire en Espagne, mais il est permis de penser qu'elle y perdrait bien vite toute popularité du jour où il serait démontré par l'attitude pacifique de la France et des autres voisins de l'Espagne que cette alliance en définitive n'a été qu'une manœuvre destinée à servir à l'intérieur un simple intérêt dynastique.

Les républicains espagnols seraient seuls aptes à résoudre cette nouvelle question, nous avons foi en eux et nous ne voulons pas désespérer de la cause de la liberté en Espagne. Ce jeune roi, célèbre par ses aventures amoureuses, ne nous inspire qu'une sympathie médiocre, et nous serions enchantés que les patriotes d'au-delà les Pyrénées lui procurent des loisirs.

***

Notre conflit avec la Chine continue à nous inspirer les plus vives appréhensions. Il est hors de doute pour nous que le Céleste-Empire est conseillé par les ennemis de la France. Nous pousserons un soupir de soulagement quand nous apprendrons la fin de cette équipée tout à fait chinoise.

Auguste Thomas.

LA SITUATION SANITAIRE AU TONKIN

Le docteur Rey, médecin en chef du corps expéditionnaire au Tonkin a fait parvenir au ministre de la marine un rapport en date du 27 juillet, disant qu'à ce jour il y avait en traitement à Hanoï, à l'hôpital, 44 malades Le nombre des hommes valides s'élevant à 1.974, cela fait donc une moyenne de 22 malades pour 1.000 hommes présents. Mais, comme il faut défalquer les malades, puisque les équipages ne sont pas comptés dans le chiffre des valides cité plus haut, il en résulte que la morbidité ne dépasse pas 20 pour 1.000, situation très favorable. A part les deux matelots de la *Carabine*, très grièvement blessés, il y a peu de maladies donnant des inquiétudes, un hôpital d'évacuation est installé à Haï-Pong, il contient 100 lits.

Conseil d'Arrondissement de Digne

Dans sa séance du 20 août dernier le Conseil d'arrondissement de Digne a constitué son bureau de la manière suivante :

MM. Dou, *Président*. — Chaudony, *Vice-Président*. — Raymond, *Secrétaire*.

Dans cette séance, le Conseil a émis de nombreux vœux dont un bien petit nombre a été pris en considération par le Conseil général.

Les deux vœux les plus importants formulés par le Conseil, sont les suivants :

1° Chemin de Segriez à Estoublon.

M. Raymond, représentant le canton de Moustiers, présente le vœu suivant :

« Messieurs :

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien émettre un vœu qui m'est à cœur puisqu'il intéresse la majeure partie des populations que je représente.

« Je veux parler du classement et de la création du chemin de grande vicinalité, pour lequel nous avons déjà émis plusieurs vœux, qui partirait de la campagne de Segriez (terroir de Moustiers), passant par le village de St-Jurs, aboutissant à la route nationale n° 207 par Estoublon et qui mettrait ainsi en communication directe, le département du Var et le canton de Moustiers avec la gare de Mezel. C'est comme vous pouvez vous en rendre compte une création nouvelle et une rectification de l'ancien chemin vicinal d'Estoublon à Moustiers, chemin qui est entretenu par les journées de prestation et qui est aujourd'hui encore fréquenté par les charretiers qui de Moustiers vont à St-Jurs charger du plâtre.

« Dans sa session d'avril 1882, le Conseil général prescrivit des études pour l'ouverture de ce chemin et M. Bœuf, agent-voyer à Moustiers, fut chargé de ce travail. Agissant je ne sais sous quelle influence, cet employé mit au monde un projet colossal, dont les dépenses ne s'élevaient pas à moins de 600.000 francs pour la construction ou la rectification de quinze kilomètres environ, soit 40.000 francs par kilomètre. Les personnes qui connaissent le pays et qui comme moi, l'ont parcouru mainte fois, peuvent seules se faire une juste idée de la monstrueuse exagération de ce projet. C'était là une manière toute trouvée de faire à ce chemin, qui ne plaisait pas à tous, un enterrement de première classe. Aussi, M. Carbonel, qui représentait alors le canton de Moustiers, au Conseil général, et qui dans la session d'août 1882, faisait partie de la Commission des routes, prévoyant qu'un pareil projet ne serait pas adopté par le Conseil général, prit-il le parti de demander le renvoi de cette affaire à la session d'avril, espérant que dans l'intervalle des deux sessions, M. l'Ingénieur en chef voudrait bien se rendre avec lui sur les lieux, s'assurerait lui-même de la possibilité de créer ce chemin avec des ressources infiniment plus faibles et que par suite de ses observations, il serait amené à modifier le projet Bœuf. Je ne crois pas que depuis, on ait fait quelque chose.

« Ce projet de 600.000 francs va donc être soumis au Conseil général dans sa présente session et je ne me fais aucune illusion sur le sort qui lui est réservé. Un membre influent du Conseil général, représentant un canton voisin de celui de Moustiers, a promis aux habitants de cette commune et à ceux de Saint-Jurs, le classement de ce chemin et sa prompte construction ; je ne veux pas me rappeler en quelles circonstances et à quel moment cette promesse a été faite, dans l'intérêt des populations que je représente et qui ont été si longtemps abusées et délaissées, je désire ardemment qu'elle soit sincère. Du reste, les habitants du canton de Moustiers ne demandent rien d'impossible, ils ne demandent pas qu'on leur fasse un boulevard de Segriez à Estoublon, mais un chemin carrossable des plus simples leur suffirait momentanément, sauf à l'améliorer plus tard.

« M. Gras, ancien agent-voyer à Riez, homme d'une compétence incontestée en matière de vicinalité, avait autrefois dressé un projet, pour ce même chemin, dont les dépenses n'atteignaient pas le chiffre de cent mille francs. Ce projet ne fut pas exécuté faute de ressources suffisantes, et en le modifiant légèrement, principalement en ce qui touche la traversée du village de Saint-Jurs, on donnerait satisfaction à toutes les populations intéressées.

« En conséquence, j'ai l'honneur de demander au conseil de vouloir bien émettre le vœu, que dans le cas probable où le projet présenté ne serait point adopté par le Conseil général, cette assemblée prescrive de nouvelles études et que l'agent chargé de ce travail n'ait aucune attache avec les cantons de Riez et de Mezel et qu'il soit invité à s'inspirer autant que possible du projet exécuté par M. Gras. »

2° Industrie

M. Simon. représentant le canton de Valensole, propose au conseil d'émettre le vœu qu'il soit créé dans le département ou dans la région des Alpes, une ou plusieurs écoles professionnelles ayant pour but de former une pépinière d'ouvrières pour les diverses industries manuelles, telles que : passementerie à la main, broderie ; fabrication de dentelles ; travaux au crochet et tricot, etc

« En émettant ce vœu, dit M. Simon, le Conseil doit s'inspirer des considérations suivantes :

« La pauvreté du département, son manque absolu de commerce et d'industrie, l'état précaire de son agriculture, la diminution et l'émigration de sa population ;

« L'aisance et la prospérité dont jouissent les contrées où se sont développées des industries similaires, parmi lesquelles on peut citer : Normandie et l'Auvergne pour les dentelles et passementerie à la main ; la Picardie pour le travaux au crochet et la bonneterie ; le Jura pour l'horlogerie, les bois tournés, etc..., le Lyonnais qui étend ses multiples industries, tissage, broderie, passementerie à la main, jusqu'aux confins de l'Isère.

© VILLE DE SISTERON

« Les conditions exceptionnellement favorables dans lesquelles se trouvent les Alpes pour la création d'industries manuelles le bas prix de la main d'œuvre et les longs hivers qui dans les parties hautes font aux habitants des loisirs forcés.

« L'amélioration morale et économique que l'augmentation des relations apporte toujours dans un pays.

« La nécessité pour les corps élus, qui demandent incessamment des secours et des voies de communication, de faire des efforts intelligents pour prouver que le département est digne de la sollicitude de l'Etat, de montrer en un mot que les Bas-Alpins demandent à être aidés, mais non point assistés.

« Enfin et surtout, en élevant la question et en plaçant la Patrie au-dessus de la Région, penser que des tentatives de ce genre aideraient puissamment la France à soutenir la concurrence des nations voisines, concurrence trop souvent victorieuse et dont le point de départ a été pour la généralité une espèce d'ensemencement de l'industrie française portée à l'étranger par les réformés fuyant devant l'exécution de la révocation de l'édit de Nantes. »

ÉPHÉMÉRIDES DES BASSES-ALPES

Sous ce titre, nous donnerons de temps à autre un fait historique ayant eu pour théâtre un point quelconque des Basses-Alpes ou des résumés biographiques sur les hommes remarquables du département.

Nous ajouterons, pour ne plus y revenir, que nous puisons les documents qui nous sont nécessaires pour ces Ephémérides dans les ouvrages qui ont été publiés sur les Basses-Alpes par MM. De Laplane, Firmin Guichard, l'abbé Féraud, etc., etc.

Nous commençons aujourd'hui par

ALBERTET

1290— Troubadour. Bien que quelques villes, nous le disputent, comme en Grèce on se disputait Homère, Albertet, qui très probablement est né à Sisteron, s'y était fixé et y est mort à coup sûr. Fils d'un jongleur, il fut élevé de bonne heure dans le goût de la musique et de la poésie Provençale, ce qui lui acquit la plus haute faveur auprès des dames.

Nostradamus le fait gentilhomme et lui donne pour dame de ses pensées, la marquise de Malespine, une des plus belles et des plus illustres dames de son temps. La marquise craignant de donner trop de crédit à l'envie, à cause de son étroite liaison avec le troubadour, pria son ami de s'éloigner. Albertet obéit, mais il ne put retenir ses plaintes, et les exhala en vers. Il confia, dit-on, en mourant ses ouvrages à Pierre de Valernes, avec ordre de les remettre à la marquise de Malespine.

L'infidèle dépositaire les vendit à un aventurier Fabre d'Uzès) qui les publia sous son nom. La fraude ayant été découverte, le piagiaire, sur la déposition même de Pierre de Valernes, fut, selon les lois de ce temps-là, puni du fouet.

Les pièces d'Albertet, que le temps a respectées, sont au nombre de vingt.

On croit que ce troubadour mourut vers la fin septembre de l'année 1290

RÊVERIE

L'automne avait paru ; seul avec ses pensées,
Seul avec ses ennuis, ses angoisses passées,
Mon cœur déçu, brisé de souvenirs affreux
Cherchait la solitude en contemplant les cieux,
Le flambeau de la nuit sur la voûte azurée
Promenait tristement sa lumière voilée,
De mon luth endormi mes faibles doigts crispés
Ne savaient plus tirer que des sons désolés.
Lui qui chantait jadis dans une douce ivresse
La beauté, le plaisir, la gaîté, la jeunesse,
Ne faisait plus entendre aux échos d'alentour,
Que des chants de douleur au lieu de chants d'amour,
J'errais seul, toujours seul, quand Dieu dans sa clé-
A mon cœur attristé fit brûler l'espérance, [mence
Il eut pitié de moi, pitié de ma douleur,
Puisque vers moi tu vins en m'apportant ton cœur.
Tu parlas à mon âme un langage sublime
Qui me fit arrêter sur les bords de l'abîme
Où dans mon désespoir j'allai m'ensevelir,
Car vivre sans amour, c'était deux fois mourir.
La foudre maintenant peut gronder sur ma tête,
Assis à tes côtés, je ris de la tempête;
Si de nouveaux malheurs devaient me menacer,
Je saurais les souffrir parce que je sais t'aimer.

UNE CURIEUSE PROCLAMATION

Le courrier du Tonkin a apporté le texte de la proclamation suivante d'un chef de partisans subordonné du prince Hoang :

« Nous Aguyen That-Tan-Tuong, chef d'état-major de l'armée, avons l'honneur de faire l'affiche suivante : « C'est conformément à la décision royale que nous recrutons des volontaires pour aller à la guerre. Il est écrit dans le livre de Kinh Dich : « Dans une attaque faite au nid de l'ennemi, le premier morceau est la main de l'ours (chef) et la récompense est toujours due aux personnes courageuses. » Ainsi, tous les gens courageux de notre armée doivent se battre fortement et de tout leur cœur avec l'ennemi pour qu'ils soient récompensés !

Les services rendus seront récompensés de la façon suivante : Attaque et prise de Haï-Phong, dix mille ligatures (monnaie supérieure au tael) ; prise d'un grand bâteau à vapeur, dix mille ligatures ; prise d'un bateau à vapeur dimension médiocre, cinq mille ligatures ; prise d'un petit bateau à vapeur, trois mille ligatures ; prise d'une petite chaloupe, deux mille ligatures ; attaque et destruction d'un bateau à vapeur de chaque dimension, moitié de la récompense de la prise ; une tête coupée pendant la bataille, cinquante taels de récompense, lorsque ce sont des officiers, dix taels en plus ; une tête coupée en dehors de la bataille, moitié de la récompense ; une tête de mata coupée pendant la bataille, trente taels ; une tête de mata coupée en dehors de la bataille, moitié de la somme.

Le 13 du cinquième mois de la 56e année de Tu Duc. (17 juin 1883.)

Les Victimes du Téléphone

Les tribunaux américains, au dire d'un journal spécial, *La Lumière Electrique*, viennent de rendre leur jugement dans une affaire assez singulière.

Depuis quelque temps les abonnés au téléphone de la ville de X... étaient victimes d'une étrange fumisterie.

Vous voilà, par exemple, assis tranquillement dans votre salon, au milieu d'une agréable compagnie, quand tout à coup :

— Drelin ! drelin ! drelin !

— Ah ! faites-vous, le téléphone.

Puis, à votre fille, une charmante et innocente miss de dix-huit ans :

— Mary, va donc voir ce que c'est, ma chérie.

Mary s'approche de l'instrument et prête attentivement l'oreille.

— C'est vous, mademoiselle Mary, fait le téléphone.

— Oui, monsieur.

— J'en suis enchanté ; et je vais en profiter pour vous dire que vous êtes adorable, que rien ne me serait plus doux que de poser mes lèvres sur les vôtres, et que si vous voulez bien me prévenir du jour où votre vieille ganache de père sera absent de la maison, je m'empresserai d'aller vous présenter mes hommages.

Vous voyez d'ici l'embarras, la rougeur de la pauvre Mary, lorsqu'elle va raconter à son père la conversation de l'impertinent téléphoniste !

Un autre jour, nouveau coup de sonnette chez un brave commerçant.

Le bonhomme se précipite vers l'instrument, croyant à une forte commande de sucre ou de café.

— Monsieur, dit le téléphone, il y a longtemps que je nourrisais l'espoir de vous dire de vive voix que vous n'êtes qu'un voleur ; cette occasion se présente enfin, et je la saisis avec empressement.

Bref, toute la ville était sens dessus dessous, et la Compagnie ne savait auquel entendre, tant les réclamations étaient incessantes et furieuses.

Elle fit venir l'abonné facétieux, qui répondit qu'il était dans son droit et qu'il continuerait d'en user tant que cela lui convienderait.

A bout d'arguments, la Compagnie coupa le fil de l'aimable farceur ; celui-ci porta plainte et les juges déclarèrent, « que le téléphone pénètre dans l'intérieur des familles et que cette communication peut être entendue d'une personne à laquelle elle n'est pas destinée.

« En conséquence, etc., etc. »

Qu'on vienne après cela me parler du jugement de Salomon !

Un papa se promène sur le boulevard du Nord avec son fils, un collégien de onze à douze ans.

L'enfant qui est devenu rêveur depuis quelques instants :

— Papa, cette dame qui est depuis une demi-heure au coin de la rue des Dominicaines, qu'est ce qu'elle fait donc là ?

Embarras du papa.

— Mon enfant, dit-il enfin, c'est une dame qui attend quelqu'un mais elle ne sait pas qui ?

Chronique Départementale

Aux termes d'un décret de M. le Ministre de l'intérieur, du 21 courant, la ville de Digne a été autorisée à contracter un emprunt de 500.000 francs à la caisse des écoles, pour la construction d'un Lycée.

— Par arrêté préfectoral du 20 courant, une enquête de trois jours est ouverte sur le projet d'acquisition des terrains nécessaires à la construction d'un Lycée à Digne.

— C'est dans la grande salle de l'hôtel de ville qu'aura lieu, le jeudi 16 octobre prochain, l'adjudication des travaux de construction de ce lycée, et non dans une des salles de la préfecture, comme l'annonce le *Petit Marseillais* de dimanche dernier.

— Par décret du Ministre de la guerre, du 21 septembre 1883, M. Boffy, maréchal des logis, adjoint au trésorier de la Compagnie des Basses-Alpes, a été nommé au grade de sous-lieutenant trésorier, et envoyé à Aurillac (Cantal).

DIGNE

C'est avec plaisir que nous apprenons le prochain mariage de Mlle Renard, fille du sympathique directeur des contributions

VARIÉTÉS ALPINES

De Gap à Marseille

TRAIN D'HYMÉNÉE

Chaque âge a ses plaisirs, chaque époque a ses mœurs.

Si nos bons vieux revenaient en ce monde, ils seraient singulièrement surpris de la mode bizarre et mal comprise qui veut qu'aussitôt le fameux *oui* prononcé, les jeunes époux plantent là les parents et invités, semblant leur dire : débrouillez-vous, et s'en vont sous d'autres cieux lier plus intime connaissance.

Sans blâmer absolument cet usage qui bientôt aura force de loi, nous ne pouvons nous empêcher de regretter le bon vieux temps et les antiques coutumes qui dans nos pays présidaient aux mariages.

A Sisteron, le plus malin des invités se glissait au milieu du repas, sournoisement sous la table et aux applaudissements de la société, détachait prestement la jarretière de la mariée. Il est vrai qu'à cette époque naïve cet accessoire de toilette féminine avait sa place *sous le genoux*, tandis que depuis... il paraît qu'on attache les bas bien au-dessus de la rotule, et il se fait des bas d'une incommensurable hauteur.

On s'amusait alors ; après le festin, le bal, les invités s'en donnaient à jambes que veux-tu, puis, vers les onze heures du soir, les héros de la journée se retiraient en catimini. Morphée n'avait pas encore secoué ses pavots sur leurs yeux que les invités faisaient irruption dans le nid nuptial, qu'ils avaient eu parfois de la peine à trouver et offraient aux *heureux époux* la traditionnelle soupe au fromage ou le vin chaud réconfortant. Mille plaisanteries plus ou moins épicées et pleines de sous-entendus accompagnaient ce festin nocturne à la suite duquel on permettait aux *novis* de goûter..... un repos qu'ils avaient bien gagné.

A Volonne on montait le marié à rebours sur un âne et on le promenait triomphalement dans les principales rues du village.

A Sourribes on faisait solennellement jurer à la jeune épouse de faire tout son possible pour mener son homme par le bout du nez. Enfin, chaque pays avait ses usages sur l'origine et la signification desquels il serait difficile de se prononcer. C'était naïf et c'était charmant. On laissait au moins à domicile..... *la couronne d'oranger*. Aujourd'hui dans notre siècle de téléphones et de vapeur *tout* se passe en chemin de fer et les trains d'hyménée amènent parfois des situations de vaudeville bien amusantes; vous allez en juger par celle-ci en tout point authentique :

C'était en novembre dernier, le train n° 293 roulait sur Marseille. Les rigueurs de la saison étaient cause que, par exception, je m'étais offert un compartiment de deuxième classe où je me trouvais seul. Heureux de cet isolement, je me disposais à dormir, lorsque arrivé à la gare de *** je vois sortir de la salle d'attente un couple élégant, un couple d'amoureux mariés certainement depuis le matin, qui se dirige droit vers mon compartiment, le moins occupé de tous.

Les parents, les amis mâles et femelles qui les suivent, après avoir déposé quelques bibelots de voyage, disparaissent.

La jeune femme, un beau brin, ma foi ! est encore toute émue des derniers baisers de sa mère et le jeune homme est tout riant en dedans des recommandations qui lui ont été faites et qu'il a juré de respecter..... tant que ce sera possible.

Le train est parti, madame s'installe commodément, elle ôte ses gants, elle dégrafe son manteau, elle tapote sa robe à larges plis autour de ses jambes mignonnes qui dans ce mouvement émergent un peu et sous les jours d'un bas de soie rose laissent entrevoir une peau fine et lactée. Elle chifonne ses frisettes importunes, elle range son éventail, un sac de bonbons, elle s'adosse dans son coin avec un mouvement de chatte qui commence son ronron et a l'air d'attendre ce qu'elle sait très bien qui lui serait arrivé, c'est-à-dire un baiser sur ses lèvres plus tremblantes que surprises..... si je n'étais pas là !!!

Lui, il la regarde, il l'admire, il n'a pas songé comme le font ordinairement les voyageurs, à changer son chapeau pour une casquette, non plus qu'à se munir de divers journaux, Il n'a pas pensé à ses cigarettes, à sa valise, à sa canne jetées çà et là de manière à gêner. Il ne voit qu'elle, il l'étudie comme une citadelle charmante, presque toute ouverte à l'ennemi, qu'on lui a donnée le matin en lui défendant de la prendre avant le soir

Enfin la conversation s'engage, insignifiante et banale comme entre gens qui ne se connaissent pas et après quelques paroles échangées, — le rôle de gêneur ne m'ayant jamais plu — je prétexte une violente migraine et demande la permission de dormir dans mon coin. Un regard reconnaissant de la jeune dame m'annonce que j'ai prévenu ses désirs.

Je m'installe, mais nouveau Tantale je ne puis, vous le comprenez, réussir à m'endormir.

.....

Pertuis, 15 minutes d'arrêt. Les employés ouvrent les portières. Une femme vient offrir des fruits de la saison et la jeune mariée choisit avec soin la grappe de raisins un peu secs et la poire qui doit la rafraichir.— J'avais bien soif dit-elle en riant et en s'apercevant que c'est elle qui a tout mangé.

Poussant la délicatesse à ses limites les plus reculées, je profite des quelques minutes d'arrêt qui nous restent pour explorer les autres compartiments, ayant l'intention bien arrêtée de laisser seuls mes deux tourtereaux dans leur paradis roulant, mais la fatalité s'en mêle, partout c'est complet, et bien qu'à regret, je dois me réinstaller dans le même nid commun. A mon approche, une conversation qui certainement avait été fort animée, prenait fin, j'en saisis ce lambeau :

— Tu m'aimes, Augustine, bien vrai ?

— Oh, bien vrai et pour toujours ! vous êtes charmant et tu me rend bien heureuse, méchant ! mais.....

— Mais...?

— Mais ces secondes sont bien incommodes, ajoute à voix basse la jeune femme.

La nuit était venue, le sifflet de la locomotive jetait moqueusement sa note stridente et le train 293 nous emportait fuyant à grande vitesse vers l'immense cité Phocéenne.

MARIUS.

© VILLE DE SISTERON

directes, avec M. Barthélemy, contrôleur des contributions directes, à Stenay (Meuse). Si nous ajoutons que le père du futur est directeur des contributions directes à Gap, nos lecteurs diront tout de suite que ce jeune ménage ne pourra que marcher droit, chacune des parties étant dans les... directes.

***

Le Conseil d'arrondissement de Digne s'est réuni le 24 septembre ; à 2 heures, à l'hôtel de la préfecture.

Etaient présents : MM. Chodouy, Reyne, Lentelme, Bœuf, Cezilly et Reymond.

M. le Secrétaire-général assiste à la séance.

A l'absence de M. Dou, président du Conseil, M. Chaudouy, vice-président, prend place au fauteuil de la présidence.

M. Raymond, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 20 août, qui est adopté à l'UNANIMITÉ.

M. le secrétaire-général dépose sur le bureau les rôles concernant la répartition des impôts pour les communes de l'arrondissement ; aucune réclamation n'ayant été faite, le Conseil émet un avis favorable.

A 4 heures 1/2 la séance est levée et la session déclarée close.

***

L'adjudication des travaux de construction d'une école normale d'institutrices aura lieu à Digne, à l'hôtel de la préfecture, le samedi 27 octobre prochain, à 2 heures après-midi. Le montant de l'entreprise est évalué à F. 250,606 19, et le cautionnement est fixé à F. 12,500.

Aucun acompte ne sera donné à l'adjudicataire que dans le 1er trimestre 1884.

État-Civil du 20 au 27 septembre

NAISSANCES

Néant.

DÉCÈS

Enselme Etienne, 75 ans, à l'hospice.
Collomp Elise-Mélanie, sans profession, 19 ans, rue de l'Hubac.
Roux J.-Casimir, 1 an, place de l'Evêché.
Mayen Joph, journalier, 50 ans, à l'hospice.
Preire Agathe, sœur Ste-Gertrude, 68 ans, couvent de Ste-Ursule.

MARIAGES

Néant.

SISTERON

Lundi dernier, dans l'après-midi, un incendie qui aurait pu avoir de très graves conséquences, s'est déclaré dans la cave du café Galissian ; le feu a pris à un fût d'absinthe qu'on était en train de soutirer et s'est rapidement communiqué à d'autres barriques contenant des spiritueux.

Grâce aux prompts secours qui ont été immédiatement apportés, les dégâts sont d'une importance relativement insignifiante à ce qu'ils auraient pu être si ce sinistre s'était produit pendant la nuit.

***

Le même jour, la gare de notre ville présentait un mouvement inaccoutumé. Un train de pélérinards partait pour Lourdes et allait prendre à Saint-Auban le reste du troupeau.

***

Réjouissez-vous, noctambules et veilleurs de morts, amateurs de whist et de bésigue, messieurs les mastroquets dont la sollicitude pour... vos poches est constante, viennent à la suite d'une pétition qu'ils ont adressée au préfet, d'être autorisés à vous garder jusqu'à minuit. Le résultat de cette mesure, dont le besoin ne se faisait nullement sentir, sera quelques scènes de plus avec vos légitimes, un peu moins d'argent dans votre bourse et un peu plus de chances de ruiner votre santé.

***

M. Jordany, notre sympathique commissaire de police, dont le congé a expiré, a repris son service depuis quelques jours. Son retour s'est déjà fait sentir. Les rues qui, pendant son absence avaient repris leurs aspects habituels de saleté sont maintenant plus propres, tous décombres et immondices ont disparu, sauf dans la rue de l'Evêché, habitée par l'adjoint Thélène.

***

Nous recevons à propos de cet adjoint, une longue lettre que nous jugeons inutile de reproduire. On nous demande entr'autres choses concernant, comment il peut concilier ses fonctions de membre du Conseil d'hygiène, avec l'état de saleté et le foyer de putréfaction qui sont le plus bel ornement de la dite rue de l'Evêché ?

Nous lui soumettons cette question sans autres commentaires.

***

Dans la soirée de mercredi, la femme du deuxième adjoint et celle d'un conseiller municipal des bas quartiers, se sont administrées une volée magistrale à la suite d'on ne sait quelle vieille rancune. Il paraît même qu'elles en sont venues à la correction que l'on n'administre guère qu'aux enfants qui ne sont pas sages.

C'est d'un joli exemple pour les administrés des maris de ces dames.

Etat-Civil du 20 au 27 Septembre

NAISSANCES

Michel Louis-Marius.
Roux Félix-Etienne.
Noirclerc Paul-Joseph-Michel.
Brun Louise-Joséphine.
Lions Joséphine-Rose-Jeanne.

MARIAGES (*Publications*)

Arnaud Paul, négociant, avec Robert Suzanne-Marie.
Dunoyer André, négociant, avec Jaume Marie-Thérèse.

DÉCÈS

Michel Joseph-Paul, 2 ans,

MARCHÉ D'AIX

du 22 Septembre

Bœuf de 1 fr. 55 à 1 fr. 65.
Moutons de Gap de 1 fr 90 à 1 fr. 95.
Moutons africains de 1 fr. 70 à 1 fr. 90,
Moutons du Gap de 1 fr. 70 à 1 fr. 90.
Moutons de Barcelonnette de 1 fr. 70 à 1 fr. 90.
Moutons de Sisteron de 1 fr. 70 à 1 fr. 90.
Le kilogramme.

MARCHÉ DE DIGNE

Du 22 septembre 1883

Blés.... ..	20	charges à F.	35	la charge.
Avoine	6	» »	17	»
Orge	2	» »	25	»
Seigle	2	» »	25	»
Haricots ...	1	» »	35	»
Miel.....	1 fr. 50 le kil.			
Maïs	20 fr. les 0/0 kil.			
Pommes-de-terre	10 fr. les 0/0 kil.			
Foin.....	10 fr. les 100 kil.			
Paille.....	5	» »	»	
Bois.....	1 75	» »	»	

MARCHÉ DE SISTERON

Du 22 septembre 1883

Sans changement appréciable sur les cours du précédent.

LES DERNIÈRES ANNÉES D'ALEXANDRE DUMAS

M. Gabriel Ferry nous raconte, en témoin ému, les dernières années d'Alexandre Dumas (1). Récit lamentable, tableau navrant. La bise a soufflé implacable sur la cigale si longtemps insouciante, qui avait joyeusement conté tout l'été. Le grenier est presque vide et cependant les parasites affluent encore comme en la saison d'abondance. Au dehors, qui frappe brutalement à la porte ? Le cortège des porteurs de papier timbré. Et cependant le vieil enfant prodigue essaye de faire contre fortune bon cœur. Sa bonne et souriante figure s'épanouit encore quand luit par hasard un fugitif rayon de soleil. Il espère toujours un retour de fortune. Les directeurs, les éditeurs, le public ne l'ont pas oublié sans doute : ce drame sur le chantier, ce roman dont le plan est tracé, vont ramener les succès des beaux jours. Hélas ! ce drame, il faut que le poète, devenu impresario, le fasse représenter lui-même sur un théâtre qui s'intitule Théâtre-Parisien, mais qui est loin du vrai Paris, là-bas; tout là-bas, près la gare de Lyon : aussi les Parisiens ne s'y aventurent guère. Ce roman, le conteur s'en fatigue lui-même, et sa main découragée s'arrête avant d'avoir rempli les derniers feuillets. Il maudit alors l'ingratitude de ses contemporains, sans vouloir s'avouer que le Dumas d'à présent n'est pas le Dumas d'il y a vingt ans. Il essaye alors de rappeler l'attention sur lui en se faisant conférencier. Succès éphémère de curiosité, rien de plus. M. Gabriel Ferry parle avec une sorte d'admiration de ces conférences. Mes souvenirs sont sans doute moins exacts que les siens ; cependant j'en ai entendu quelques-unes, et vraiment il fallait quelque courage pour revenir après une première épreuve. J'ai vu aussi le pauvre grand homme présider des séances où parlaient d'autres conférenciers et même des conférencières.

Il les présentait au public en quelques mots ; puis, persuadé qu'on était venu pour le voir bien plus que pour écouter l'orateur, il parcourait les gradins d'un œil paternel et amical, ayant l'air de dire : « Oui, regardez-moi bien, mes enfants, c'est bien moi, moi, Alexandre Dumas de Villers-Cotterets, le père d'Antony, de d'Artagnan et de Balsamo. » Bientôt après, il s'endormait et sa respiration bruyante faisait un accompagnement sonore au conférencier ou à la conférencière. Et je vous assure que l'on n'était pas tenté de sourire: l'impression était une impression de tristesse. On sentait que c'en était bien fini de l'étincelant Dumas d'autrefois. C'était le commencement de la fin, comme dit brutalement la locution familière. Cette fin, on en trouvera la douloureuse histoire dans l'intéressant volume de M. Gabriel Ferry.

En lisant ces pages navrantes, je me disais qu'elles contiennent un utile enseignement aux cigales. Mais y a-t-il encore des cigales ? J'entends répéter qu'il n'y a plus guère que des fourmis. On raconte que la prodigalité insouciante est maintenant le moindre défaut de nos romanciers et de nos dramaturges ; que presque tous sont des hommes d'affaires très avisés, des commerçants très âpres au gain, calculant comme Barrême. On me dit d'interroger les directeurs de théâtres, ceux qui savent à quel point nos auteurs sont avides de primes et quémandeurs de *reprises*. On me raconte encore que quelques-uns ajoutent au produit de leur plume les bénéfices de tel ou tel négoce S'il en est ainsi, n'insistons pas trop sur la morale qui découle du récit de M. Gabriel Ferry.

(1) *Les dernières années d'Alexandre D*[illegible] par Gabriel Ferry. — 1 vol. Paris, 1883, C[illegible] Lévy.

Dernières Nouvelles

Le comité républicain du 10me arrondissement a envoyé à Bourges deux délégués chargés d'inviter M. Brisson à demander la prompte convocation du Parlement.

— On assure qu'avant l'ouverture des Chambres, les droites de la Chambre et celles du Sénat se réuniront séparément en vue de délibérer sur la situation parlementaire. La réunion des droites de la Chambre sera présidée par M. de Mackau, on y arrêtera la conduite à tenir envers le cabinet. Quelques membres de la droite ont, dit-on, l'intention de proposer la rédaction d'un manifeste à la nation, manifeste qui renfermera une adhésion explicite au comte de Paris. Ce document serait signé par M. de la Rochefoucauld-Bisaccia au nom de l'extrême droite et par M. de Mackau au nom de l'union des droites. Cette proposition rencontre la plus vive opposition de la part de l'entourage immédiat du comte de Paris.

— On affirme que M. de Bismarck a déclaré à ses amis qu'il se retirerait de la politique si ses projets d'alliances politiques et de germanisation générale devaient avorter.

— On assure que MM. de Choiseul et Léon Renault se sont rendus auprès du président du Conseil et lui ont fait part de l'inquiétude que jette dans le public, comme dans le monde parlementaire, le mystère qui entoure les opérations militaires au Tonkin et les négociations avec la Chine. Ces deux honorables députés n'auraient pas dissimulé à M. Jules Ferry que le centre gauche déposerait une demande d'interpellation dès la rentrée des Chambres, si le Gouvernement n'était pas en mesure de présenter au Parlement un traité réglant avec la Chine la question de notre protectorat sur l'Annam, sans aucun abandon de nos droits sur le Tonkin.

— M. Jules Grévy, président de la République, est définitivement attendu demain, à 7 heures du soir, à l'Elysée. Le général Thibaudin est arrivé dans la soirée, MM. Challemel-Lacour et Waldeck-Rousseau rentreront demain.

— Le marquis de Tseng a eu aujourd'hui une longue entrevue avec M. Jules Ferry. Rien n'a transpiré de ce qui a été dit dans cette conférence, néanmoins nous sommes en droit d'affirmer que pas une question n'a été résolue, la réponse de l'empereur de la Chine n'étant pas encore arrivée à Paris.

— Un télégramme de Francfort annonce que le roi d'Espagne est arrivé dans cette ville [illegible] et est reparti à 8 heures 15, pour Bruxelles directement, avec le prince royal de Portugal, qui était arrivé quelque temps avant lui. Il est donc maintenant certain qu'Alphonse XII ne se rendra pas à Strasbourg.

Compagnie universelle
DU
CANAL INTEROCÉANIQUE
DE

PANAMA

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
A
600,000 OBLIGATIONS
DE 500 FRANCS
RAPPORTANT 15 FRANCS PAR AN
Payables semestriellement les 15 Avril et 15 Octobre
REMBOURSABLES A 500 FRANCS EN SOIXANTE-QUINZE ANS

Prix d'Émission : 285 Fr.

	PAYABLES COMME SUIT :	Sommes nettes à verser (impôts déduits	
20 fr.	en souscrivant.....	20 fr.	»
30 »	à la répartition (contre remise d'un titre provisoire)	30	»
50 »	du 20 au 25 décembre 1883, *sous déduction des intérêts*	49	57
50 »	du 20 au 25 février 1884, *sous déduction des intérêts*	49	27
50 »	du 20 au 25 mai 1884, *sous déduction des intérêts*.....	48	28
50 »	du 20 au 25 août 1884, *sous déduction des intérêts*...	47	70
35 »	le 15 octobre 1884, contre remise du titre définitif muni du coupon à échoir le 15 avril 1885, *sous déduction des intérêts*.....	33	32
285 fr.	Net à payer....	278 f.	14

Pendant la période des versements il sera tenu compte aux souscripteurs sur le montant des sommes versées, et en déduction de leurs versements d'un intérêt de 5 0/0 l'an.

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements ultérieurs.

Aux prix de l'émission, ces titres représentent un revenu de 5 1/4 p. 0/0, sans compter la prime résultant du remboursement à 500 francs, laquelle s'élève à 215 francs.

LA SOUSCRIPTION sera OUVERTE le 3 Octobre 1883
ET CLOSE LE MÊME JOUR

A PARIS

A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin.
A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.
Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.
A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 32, rue de la Victoire.
A la Société de Dépôts et de Comptes Courants, 2, place de l'Opéra.
A la Société Générale *pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France*, 54, rue de Provence.
A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
Au Crédit Lyonnais, 19, boulvevard des Italiens.
A la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.
Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs Agences et chez leurs correspondants en France et à l'Etranger.

A NEW-YORK

Au Siege du Comité Américain de la Compagnie

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS A PRESENT PAR CORRESPONDANCE

N. B. — *Un droit de préférence* est accordé, sur la production de leurs titres, aux porteurs d'Actions et d'Obligations de la **Compagnie du Canal Interocéanique**, à raison de une Obligation pour deux Actions ou deux Obligations.

Le titre qui ne sont pas réservés par préférence aux Actionnaires et Obligataires de la Compagnie et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférence n'aurait pas été exercé, seront répartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'obligations.

© VILLE DE SISTERON

AVIS IMPORTANT

Les **GRANDS MAGASINS du LOUVRE, à Paris**, ont l'honneur d'informer les Dames des Départements que la Grande Exposition Générale des Nouveautés d'Automne et d'Hiver est fixée au **Lundi 1er octobre**; un extrait du Catalogue de cette brillante Exposition doit être publié à la 4e page des *Grands et des petits journaux de Paris*, portant la date du 30 septembre.

Les articles préparés en vue de cette mise en vente sont destinés à provoquer un étonnement général; les renseignements que nous allons publier dans tous les journaux de Paris démontreront, comme toujours, que lorsque les **Grands Magasins du Louvre** *annoncent une Exposition, il s'agit de véritables occasions et de prix extraordinaires.*

Grande mise en vente de **DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS** les plus récentes en **Soieries, Lainages, Draperie, Flanelles et étoffes de fantaisie pour Robes et Costumes.**

En raison des nombreuses affaires traitées par les *Grands Magasins du Louvre* dans des conditions exceptionnelles et hors de pair, **l'Exposition** de toutes les **NOUVEAUTÉS d'HIVER**, qui commencera **LUNDI PREMIER OCTOBRE** sera des plus intéressantes.

Les plus belles **Soieries** noires et de couleurs, les magnifiques **Velours de Lyon**, les plus beaux **Satins**, seront offerts à un bas prix inconnu jusqu'ici.

Les Vêtements de toutes formes pour les Dames et les Enfants : les **Manteaux, Confections, Costumes, Peignoirs, Matinées, Vêtements de Fillettes et de Garçonnets**, les **Modes**, la **Lingerie** et les **Layettes**, les **Jupons** et les **Jupes** de **Costume**, possèdent l'élégance particulière qui a toujours distingué nos créations.

Les fraiches **Nouveautés pour Robes**, les **Lainages** et les **Draperies** sont appelés à obtenir un grand succès.

Nous avons aussi des milliers de pièces de tissus peu coûteux, avec lesquels on peut faire des Toilettes et des Robes d'un goût parfait.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES EXPÉDITIONS

DEMANDES D'ÉCHANTILLONS. — L'administration des **Grands Magasins du Louvre, à Paris**, expédie *franco et gratis*, dans toute la France et dans le Monde entier, des collections complètes d'échantillons de tous les Tissus, ainsi que ses Catalogues,, Gravures de Modes, Devis, Renseignements etc.

Il suffit d'en faire la demande par lettre affranchie adressée *à Messieurs les administrateurs des* **Grands Magasins du Louvre, à Paris.**

NOTA. — Pour les demandes d'Échantillons, afin que les collections soient bien complètes, prière d'indiquer le genre des étoffes que l'on désire, et de fixer les prix approximativement.

EXPÉDITIONS. — Tous les envois de **25** francs et au-dessus sont expédiés entièrement **franco de port** pour toute la **France** et **l'Alsace-Lorraine.**

Les GRANDS MAGASINS DU LOUVRE *de Paris n'ayant* **aucune succursale, n'ont absolument rien de commun** *avec les maisons des département et de l'étranger qui ont pris le même nom; ils engagent les Dames à se mettre en garde contre ces marchands qui se servent* DU TITRE DE MAGASINS DU LOUVRE **dans le but d'établir une confusion.**

CHAPELLERIE FINE

MODES DE PARIS

BAROU

SISTERON

Spécialité de Liqueurs

PHARMACEUTIQUES

Liqueur Vermifuge des Alpes

F. IMBERT

PHARMACIEN

SISTERON

Le Gérant : Louis SAUVION.

Marseille. — Imprimerie spéciale du *Petit Alpin*, rue de la Paix, 11.

AGENCE DE PUBLICITÉ

PIERRE BLANC PÈR

G. ALLARD ET BERTRAND, seuls Successeurs

Marseille — 9, rue Haxo, 9 — Marseille

AFFICHAGE en Ville, Banlieue, Départements et Etranger

DISTRIBUTION à Domicile ou sur la voie publique, de Lettres de faire-part, Mar Naissance, Décès, Circulaires, Prospectus ou Imprimés quelconques

INDICATEUR MARSEILLAIS — MARSEILLE-RAPID

AVANT VOS REPAS

BUVEZ DU BYDOF

BITTER RUSSE

APÉRITIF, TONIQUE, RECONSTITUANT

Ce qui constitue la supériorité du **BYDOF** sur tous les Amers et Apé connus, c'est qu'en outre de son goût exquis et de ses qualités apéritives, le **BYD** est un **reconstituant énergique** et qui a la propriété de stimul fonctions de l'estomac sans l'irriter.

Par son action bienfaisante sur tout l'organisme, le **BYDOF** dissipe les hun et procure aussitôt qu'on l'a bu une sensation de bien-être général.

Mélangé avec de l'eau de Seltz ou de l'eau naturelle, le **BYDOF** est l'ap le plus agréable et le meilleur pour la santé.

IMPRIMERIE COMMERCIAL

L. SAUVION

11, RUE DE LA PAIX, 11, MARSEILLE

Labeurs, Brochures, Circulaires, Affiches tous formats, Journaux, Ouvrages Administratif

TYPOGRAPHIE - Impressions en tous genres - LITHOGRAP

MARSEILLE-RAPIDE

GUIDE DE POCHE

Contenant un PLAN DE MARSEILLE et des renseignements utiles à tous et permettant de visiter la ville en

12 HEURES

EN VENTE chez tous les LIBRAIRES de Marseille

et chez les ÉDITEURS, 9 rue Haxo

Prix : 1 fr. 50

Les Bureaux du «Petit Alpin»

A DIGNE

SONT SITUÉS

53, BOULEVARD GASSENDI, 53

EN FACE

L'HOTEL RÉMUSAT

SALON DE COIFFU

PARFUMERIE — CHEVEUX

B. TURI

BOULEVARD GASSENDI

DIGNE

Vins fins, Liqueurs, Fruits co

L. CHRESTIA

CONFISEUR-PATISSIER

SISTERON

BANQUE POPULAIRE DU MID

SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE

35, Rue Grigan, 35, MARSEILLE

La BANQUE POPULAIRE DU MIDI reçoit des Dépôts d'un an au taux de *six pour cent par an.*
Elle commandite les associations ouvrières de consommation et de production.
Elle escompte les valeurs commerciales et fait des avances sur titres et sur marchandises.

© VILLE DE SISTERON